



néva, C'EST AUSSI
UN RÉSEAU DE BUS

- Réseau de bus GRATUIT
- Du lundi au samedi de 7 h 15 à 19 h 30
- Ne circule pas les dimanches et jours fériés
- 3 lignes urbaines à l'année : **1** **2** **3**
- 2 lignes interurbaines le samedi : **4** **7**
- 2 lignes littorales l'été : **5** **6**

VOS CORRESPONDANCES

- ▶ **Avec le réseau néva**
Aux arrêts Cours Jonville et Gare : Lignes **1** **2**
- ▶ **Avec le réseau NOMAD**
Lignes de train : Paris <> Granville
Rennes <> Granville <> Caen

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

- ▶ **Service Mobilités**
 - Standard : 02 33 91 30 24
 - Mail : neva@granville-terre-mer.fr
- ▶ **Communauté de Communes de GTM**
Au siège de la Communauté de communes
 - Tél. 02 33 91 38 60

néva
neva@granville-terre-mer.fr
www.granville-terre-mer.fr



Service de location

VÉLOS
À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

néva
Les Mobilités de
Granville Terre et Mer



**Vous habitez
l'une des 32 communes
de Granville Terre et Mer ?**

Ce service est fait pour vous !

POURQUOI ?

Le vélo est une solution de mobilité écologique et économique. Sa pratique est bonne pour la santé et permet de bouger librement au quotidien.

Découvrez le plaisir de vous déplacer à vélo pour rejoindre votre lieu de travail, de formation, pour réaliser vos achats et pratiquer vos loisirs.

COMMENT LOUER VOTRE VÉLO ?

- ▶ **Inscrivez-vous sur le site granville-terre-mer.fr** (rubrique Mobilités – déplacements).
- ▶ **Un formulaire de location vous est envoyé**
Un message vous est envoyé, qui vous informe des modalités de retrait du vélo fourni avec son antivol.
- ▶ **Signez le contrat et fournissez les documents :**
Pièce d'identité valide, justificatif de domicile de moins de 3 mois, attestation d'assurance responsabilité civile, contrat de location, contrat de prélèvement automatique et conditions générales de location signés.
- ▶ **Un message vous est envoyé,** qui vous informe des modalités de retrait du vélo et son kit.
- ▶ **Vous payez à réception de la facture,** envoyée par le Trésor Public (sous trois à quatre semaines à compter de la date de début du contrat).

DURÉE ET TARIF DE LOCATION

Un dépôt de garantie de 600 € est demandé. Celui-ci n'est prélevé qu'en cas de non paiement du contrat, de dégradation ou vol du vélo. (Cf. Conditions générales de location)

Le vélo est sous la responsabilité de l'emprunteur durant la période de location.

	1 mois	3 mois	6 mois
Tarif normal	40 €	100 €	160 €
Tarif réduit (-26 ans)	30 €	75 €	120 €

AIDES POSSIBLES DE L'EMPLOYEUR

Pour les salariés, la prise en charge jusqu'à 50 % du montant de votre abonnement est possible par votre employeur et cumulable avec le forfait mobilités durables.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

**Pour accéder à la demande
de pré-réservation en ligne, [scannez-moi !](#)**

